

Candidat député à Rouen à 100 %.

A quelques semaines du lancement de ma campagne électorale législative sur la Ville de Rouen (1^{ère} circonscription de Seine-Maritime), je rends au Maire de Rouen la délégation à la Démocratie locale que je lui avais demandé de me confier en septembre 2004. Conformément à l'engagement pris avec les Rouennais en 2001, je resterai conseiller municipal de la majorité jusqu'aux élections municipales de mars 2008.

Trois principaux éléments concourent à cette décision : tout d'abord la volonté de m'engager totalement dans le combat présidentiel aux côtés du candidat de l'UMP et dans ma candidature législative. Ensuite, mon engagement électoral doit respecter l'indépendance des conseils de quartier. Enfin, par ce choix, j'évite que les tensions inhérentes aux combats électoraux présidentiels et législatifs ne viennent perturber le fonctionnement de la municipalité rouennaise.

1/ Une campagne électorale nécessite un engagement fort. Compte tenu de mes contraintes professionnelles du CHU et familiales, je ne pourrai pas assurer correctement, en plus de la campagne législative, cette délégation municipale passionnante mais très exigeante.

2/ La charte de fonctionnement des Conseils de quartier prévoit dans son article 2 que « tout conseiller de quartier qui se déclare candidat à un mandat électoral doit se retirer du conseil de quartier ». D'un point de vue éthique, il m'apparaît juste d'élargir et d'appliquer ce principe à ma délégation. En effet, je veux respecter l'indépendance et la neutralité des conseillers de quartier, éléments essentiels au bon fonctionnement de notre Démocratie locale.

En deux ans, notre démocratie locale s'est considérablement enrichie sous mon impulsion :

- création des inter commissions permettant aux conseillers de quartier de réfléchir collectivement sur des sujets intéressant toute la ville (mixité sociale, patrimoine, circulation, culture, environnement, relation avec les collectivités territoriales),
- création de l'Université de la Démocratie Locale (2^{ème} édition en novembre dernier, permettant à l'ensemble des conseillers de quartier de se rencontrer et de confronter leur expérience avec celle d'autres villes),
- mise en place d'une évaluation annuelle (bilan des Conseils de quartier, enquête auprès de 1000 rouennais, cf pièce jointe) montrant une nette amélioration de la connaissance du dispositif par nos concitoyens,
- élaboration de tableaux de suivi des demandes des conseils de quartier et mise en place de personnes relais dans les différents services municipaux,
- mise à disposition de moyens techniques (vidéo, tentes, stand parapluie, logo, documents de communication),
- rédaction d'une nouvelle charte de fonctionnement des conseils de quartier qui sera mise en œuvre lors du renouvellement des conseillers en février 2007.

3/ Enfin, je souhaite conserver ma liberté de parole. Or, les campagnes électorales de 2007 seront de nature, par la diversité des candidatures, à induire des tensions dans notre majorité. L'ensemble de l'équipe municipale se retrouve sur l'essentiel de notre gestion et il serait dommageable que des éléments accessoires génèrent des différents. Les Rouennais souhaitent l'union dans notre gestion municipale. Ce fut notre engagement en 2001.

C'est donc maintenant en tant que conseiller municipal que je continuerai mon action au service des Rouennais au sein de la majorité municipale.

Plus que jamais, je reste à l'écoute des Rouennais à travers ma présence régulière dans les quartiers et sur les marchés, les Assemblées Communales des Citoyens de Rouen (26^{ème} édition en décembre 2006), l'Observatoire de la Vie Quotidienne des Rouennais et mon engagement associatif. Je donne rendez-vous aux Rouennais en janvier 2007 pour le lancement officiel de ma campagne législative.

Bruno DEVAUX

Conseiller municipal de Rouen

Président du Comité d'Agglomération UMP Rouen-Elbeuf